Administration Communale

Flaxweiler

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Monsieur le Bourgmestre
1, rue Berg
L-6926 Flaxweiler

Lieu, Date

Nom

Prénom

démeurant à

n° et rue

tél.

courriel

demande la délivrance d'un permis de construire pour les traveaux concernant

- ☐ Construction nouvelle
- ☐ Démolition
- ☐ Transformation
- ☐ Reconstruction partielle
- ☐ Installation d'un échafaudage pour ☐ façade ☐ toiture
- ☐ Confection d'une tranchée pour ☐ électricité ☐ canalisation
- ☐ Autre

à entreprendre sur un terrain sis à

n° et rue

numéro cadastral

section

surface bâtie en m2

volume bâti en m3

travaux effectués par ☐ moi-même ☐ société

nom société

nom et adresse de l'architecte inscrit à l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-conseils

Signature du demandeur

Signature de l'architecte

Annexes (pièces requises repris au verso)

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées, traitées pour permettre toute la gestion dans le cadre de la relation qui découle de cette demande. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter au 77 02 04-1 ou à l'adresse flaxweiler@flaxweiler.lu

Informations relatives à la demande

Pièces requises :

☐ **Formulaire de demande d'autorisation**

dûment rempli, daté et signé;

☐ **Certificat émanant de l'Ordre des Architectes et Ingénieurs conseils (OAI)**

si le recours à un architecte ou un ingénieur est rendu obligatoire par les dispositions légales et réglementaires en vigueur;

☐ **Extrait récent du plan cadastral**

échelle 1/2500, y compris les données sur la ou les parcelles concernées;

☐ **Plan de situation, échelle 1/500, contenant au minimum:**

- les limites de propriété,
- la voirie de desserte,
- les immeubles voisins y compris leurs hauteurs,
- l'immeuble projeté, les reculs par rapport aux limites de propriété,
- les cotes de niveaux ou courbes de niveaux (dans le cas de terrains en pente);

☐ **Plan de construction, échelle 1/50, comprenant**

- plans de tous les niveaux,
  y compris les niveaux enterrés et les combles de toiture, avec les indications sur la destination des différents locaux, leurs dimensions et leurs surfaces, les niveaux finis et les hauteurs sous plafond;
  ces plans fourniront également les données sur les réseaux d'eaux pluviales et eaux usées, les raccords aux infrastructures d'assainissement et de distribution, les installations de ventilation, les foyers et les cheminées ; ces plans reprendront en outre la destination, les dimensions et les pentes des aménagements extérieurs, y compris les talus, les murs de soutènement et les clôtures;
- coupes longitudinales et transversales,
  avec indication de la topographie existante et des modifications qu'il est prévu d'y apporter, ainsi que le niveau fini des locaux en sous-sol, le niveau de la voie desservante et de la canalisation
- vues en élévation de toutes les façades,
  avec indication des matériaux et couleurs à mettre en oeuvre, les cheminées, les pentes des voies publiques, les façades des constructions attenantes existantes ;

Toutes les modifications et extensions de constructions existantes sont à indiquer en couleur rouge sur les plans.

☐ **Certificat de performance énergétique (le cas échéant)**

☐ **Plan de situation, échelle 1/500**

Les plans sont à signer par l'architecte et le Maître d'ouvrage, et sont à déposer en double exemplaire, pliés sous format DIN A4.
Un exemplaire sera retourné au demandeur.
Pour les constructions érigées aux abords d'une route étatique (route nationale ou chemin repris), une demande de permission de voirie est également à adresser à l'Administration des Ponts et Chaussées.